

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1507

Artikel: "Féministe for life", les anti-abortement au pays de l'oncle Sam
Autor: Moreau, Thérèse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Feminists for Life», les anti-abortement au pays de l'oncle Sam

Née dans les années 1970, l'organisation «Feminists for Life» (FFL) inonde depuis plus de trente ans les Etats-Unis de son discours anti-abortement. En 2004, elle gagnait sa première victoire législative avec la loi Laci et Conner qui fait de toute personne ayant assassiné une femme enceinte un double assassin. Les FFL n'ont qu'un objectif : rendre l'avortement et la contraception illégaux aux Etats-Unis et dans le monde. Tout ça, au nom du féminisme...

THÉRÈSE MOREAU

Des femmes et du libre droit à disposer de son corps

Des féministes en faveur de la vie! Mais, me direz-vous, nous sommes toutes en faveur de la vie. Que cache donc l'appellation «Feminists for Life»? C'est le nom que se donne aux Etats-Unis un groupe de femmes luttant contre l'avortement. Alors que la bataille politique fait rage autour de la nouvelle loi du Dakota du Sud (interdiction d'avorter même en cas de danger pour la mère, d'inceste ou de viol), petite présentation d'une organisation qui défend l'abolition de l'avortement au nom de la protection des femmes.

L'organisation «Feminists for Life» (FFL) a été créée en 1972 dans l'Ohio par Pat Goltz qui venait d'être exclue de l'organisation NOW (National Organization for Women). Elle y avait défendu son opposition à l'avortement, même dans les cas où la vie de la mère était en danger, lors d'inceste ou de viol. Le credo des FFL est : «L'avortement est un infanticide, un cas de maltraitance, de violence domestique, un acte d'euthanasie, l'équivalent de la peine capitale.» Leur mensuel Sisterlife, devenu un trimestriel *The American Feminist*, n'a pas changé de nom par hasard. Aujourd'hui, ce que la revue défend est moins la sororité, la solidarité entre femmes, que les valeurs nationales. On y trouve des articles sur les crimes contre les femmes dans le monde, la victoire contre la violence, des biographies de femmes «pro vie», des débats avec les femmes «pro choix».

En 1994, l'organisation installe son quartier général à Washington, crée un site Internet (1) ainsi que des programmes pour des publics ciblés, tel que

celui des universités. Les FFL ont également des branches à l'étranger, en particulier en Irlande et en Nouvelle Zélande. L'écrivaine néo-zélandaise Daphne Clair de Jong, par exemple, est une de leurs membres.

Nombre de personnes furent attirées par le pacifisme radical de l'organisation. Les FFL s'étaient, il est vrai, engagées en faveur d'un amendement constitutionnel instituant l'égalité entre femmes et hommes. Elles ont alors attribué la défaite de l'amendement à la prise de position des grandes organisations féministes en faveur de l'avortement. Des féministes que les FFL ne considèrent pas comme «pro choix», mais comme des suppôts de Thanatos, le dieu grec de la mort. Aujourd'hui elles continuent à militer pour l'égalité, mais surtout pour un amendement en faveur de «l'humanité du fœtus dès la conception». Cet amendement permettrait, selon elles, de mettre fin à «la guerre de l'avortement». Elles essaient aujourd'hui de convaincre un public de classe moyenne et d'influer sur les procédures législatives.

Un public cible: les étudiant-e-s

Dès 1994, la présidente de FFL, Serrin Foster, entame une série de conférences sur les campus universitaires. Intitulée «Feminist Case Against Abortion» (Le procès féministe contre l'avortement), la conférence évoque les problèmes rencontrés dans le monde du travail et académique par les femmes enceintes et propose des «solutions créatives, en faveur de la vie et des femmes». Pour l'oratrice, les étudiantes sont un groupe à risque. En l'absence de solutions pertinentes, elles choisiraient les études plutôt que l'enfant à naître.

Les FFL élaborent alors un guide offrant une série d'informations pratiques sur les alternatives à l'avortement, organisent des forums, publient des brochures-conseils pour les étudiant-e-s militant-e-s «pro vie», pour les psychologues et pour les historien-ne-s. L'organisation vise ici un public jeune n'ayant eu que peu de contact avec la réalité du monde, la sexualité et la grossesse. Elles s'adressent à des femmes qui vont devenir avocates, médecins, politiciennes, et qu'elles espèrent gagner à leur cause en leur expliquant scientifiquement tous les maux dont sont victimes celles qui sont contraintes d'avorter. Leur discours sur la responsabilité des hommes et la nécessaire implication des pères ne peut que séduire celles et ceux qui croient en l'égalité. Se définissant comme «féministes» et issues d'un certain milieu social, elles jouissent d'une forte légitimité auprès des étudiantes. Pourtant les FFL nagent en plein paradoxe. Si leur motivation est réellement l'aide matérielle et psychologique aux femmes enceintes, pourquoi ne lancent-elles pas des programmes ciblés pour les femmes pauvres, les Afro-Américaines ou les Amérindiennes? Il semble bien que la «Femme américaine» se décline ici dans la blancheur, la chrétienté et l'aïsance.

Pub, tribunaux et showbusiness

En 1993, vingt ans après la légalisation de l'avortement, les FFL ont mené une campagne anniversaire avec des slogans tels que : «Les femmes méritent plus qu'un avortement», «L'avortement est le symbole de l'échec de la société qui n'a pas su répondre aux besoins des femmes. Pourquoi fêter un échec?», «Nous refusons de choisir entre des

enfants et une carrière». Le 8 novembre 2005, la sénatrice républicaine Elizabeth Dole, proche du président Bush, fait voter la loi Elizabeth Cady Stanton qui permet aux universités de recevoir de l'argent pour des programmes pilotes à l'intention des étudiantes enceintes. Ces programmes aident psychologiquement et matériellement les futures mères, les dissuadent d'avorter, leur proposent aussi l'adoption. Cette loi est l'œuvre de la députée républicaine Melissa Hart, une des marraines des lois anti-immigration dont celle sur la sécurité de la nation (2). Elle est également à l'origine de la loi Laci et Conner signée par le président Bush le 1er avril 2004. Une loi qui fait de toute personne ayant tué une femme enceinte un double assassin.

Par ailleurs, les FFL cooptent des célébrités telles que les actrices Patricia Heaton dont la maxime est «une grossesse non prévue apporte une joie imprévue», Margaret Colin ou Hunter Tylo, une chrétienne «reborn» (renée). Mais les liens ne s'arrêtent pas au domaine du showbusiness. La vice-présidente de l'organisation et avocate du groupe, Jane Sullivan Roberts, est également l'épouse de John Roberts, juge à la Cour suprême. Ce juge risque d'être celui que l'Histoire retiendra pour avoir aboli la loi légalisant l'avortement.

Politique, violence et féminisme.

Si les FFL s'opposaient dans leur début à toutes les formes de violences faites aux femmes, c'est loin d'être le cas aujourd'hui. En 1994 encore, une analogie était faite entre l'avortement, la guerre et la peine capitale. L'avortement était un symptôme de cette Amérique qui ne savait résoudre ces problèmes que par la violence. Mais les FFL ont abandonné toute lutte anti-violence à l'exception de l'avortement qu'elles comparent, refrain connu, à l holocauste ou aux génocides. Elles ne se préoccupent pas non plus de contraception car c'est, disent-elles, un choix personnel. Comme beaucoup sont catholiques et/ou fondamentalistes, elles se gardent bien de prendre position. Mais l'organisation soutient indirectement les médecins ou pharmaciens qui font

jouer la clause de conscience pour refuser de prescrire ou vendre des contraceptifs, y compris des préservatifs. Certaines FFL soutiennent d'ailleurs l'abstinence et la chasteté comme seuls moyens de lutter contre les maladies sexuellement transmissibles.

Elles se disent féministes, se réclament de grands noms du féminisme éta sunien arguant que Susan B. Anthony, Elizabeth Cady Stanton, Alice Paul se sont prononcées en leur temps contre l'avortement. Mais elles font fi du contexte historique, social et économique dans lequel vivaient ces femmes. Si on regarde les liens que les FFL établissent avec d'autres organisations, force est de constater qu'elles se liguent avec des mouvements conservateurs et réactionnaires. Pour les FFL, les femmes sont de faibles choses, influencées par les hommes, la société, les circonstances. Elles ne décident jamais pour elles-mêmes. L'avortement menant à la dépression, au suicide ou au cancer, la mission de l'organisation est de protéger les femmes et de leur permettre de s'épanouir dans une maternité existentielle.

Les FFL cherchent à rendre la contraception et l'avortement illégaux aux Etats-Unis puis, par contagion, dans les autres pays. On sait par exemple que tout pays du Sud favorable à la contraception et/ou à l'avortement ne reçoit pas un centime des programmes d'aide au développement éta suniens.

Les FFL seraient donc «pro vie»? Si on en juge par leurs sénatrices et députées qui soutiennent la guerre en Irak, le mur de la honte entre les Etats-Unis et le Mexique, la peine de mort, la diminution drastique des programmes sociaux, l'incarcération à vie des droguées ou encore la pénalisation de la pauvreté, il devient difficile de le soutenir. Féministes? Certainement pas, si l'on considère qu'être féministe, c'est être humaniste et accepter le choix des autres dans le respect de la démocratie.

Note :

(1) : www.feministsforlife.org

(2) 2007 Homeland Security Appropriation Bill

